



Fondation  
CHU  
Sainte-  
Justine

États financiers de la  
Fondation CHU Sainte-Justine  
31 mars 2019

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
Fondation CHU Sainte-Justine

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation CHU Sainte-Justine (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>*

Le 18 juin 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

		2019			2018	
Notes		Fonds général	Fonds pour projets multidisciplinaires	Fonds de dotation	Total	
		\$	\$	\$	\$	
<b>Produits</b>						
	Dons et contributions	14 209 476	18 273 463	1 184 808	33 667 747	36 852 250
	Revenus de placement	2 148 602	105 833	1 098 697	3 353 132	2 056 385
	Activités de services	6 529 478	—	—	6 529 478	6 185 739
		<b>22 887 556</b>	<b>18 379 296</b>	<b>2 283 505</b>	<b>43 550 357</b>	<b>45 094 374</b>
<b>Charges inhérentes aux produits</b>						
	Dons et contributions	4 260 632	—	—	4 260 632	4 237 019
	Gestion et garde des placements	82 843	—	—	82 843	67 833
	Activités de services	1 166 781	—	—	1 166 781	1 153 136
		<b>5 510 256</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>5 510 256</b>	<b>5 457 988</b>
		<b>17 377 300</b>	<b>18 379 296</b>	<b>2 283 505</b>	<b>38 040 101</b>	<b>39 636 386</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>						
	Ressources humaines	1 679 287	—	—	1 679 287	1 571 338
	Marketing et communications	461 789	—	—	461 789	600 379
	Administration	202 895	—	—	202 895	267 005
		<b>2 343 971</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2 343 971</b>	<b>2 438 722</b>
<b>Excédent des produits sur les charges avant les contributions au CHU Sainte-Justine</b>						
		<b>15 033 329</b>	<b>18 379 296</b>	<b>2 283 505</b>	<b>35 696 130</b>	<b>37 197 664</b>
<b>Contributions au CHU Sainte-Justine</b>						
	Recherche	4 248 060	15 021 218	537 217	19 806 495	14 408 304
	Enseignement	1 784 490	390 000	265 347	2 439 837	2 628 004
	Soins	1 371 777	4 027 444	37 483	5 436 704	5 743 551
	Grandir en santé/ Technopôle	4 997 275	—	—	4 997 275	8 255 882
		<b>12 401 602</b>	<b>19 438 662</b>	<b>840 047</b>	<b>32 680 311</b>	<b>31 035 741</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>						
		<b>2 631 727</b>	<b>(1 059 366)</b>	<b>1 443 458</b>	<b>3 015 819</b>	<b>6 161 923</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

				2018	
		Fonds général	Fonds pour projets multidis- ciplinaires	Fonds de dotation	Total
Notes		\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>					
	Dons et contributions	14 424 110	21 817 681	610 459	36 852 250
	Revenus de placement	1 329 522	—	726 863	2 056 385
	Activités de services	6 185 739	—	—	6 185 739
		<u>21 939 371</u>	<u>21 817 681</u>	<u>1 337 322</u>	<u>45 094 374</u>
<b>Charges inhérentes aux produits</b>					
	Dons et contributions	4 237 019	—	—	4 237 019
	Gestion et garde des placements	67 833	—	—	67 833
	Activités de services	1 153 136	—	—	1 153 136
		<u>5 457 988</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>5 457 988</u>
		<u>16 481 383</u>	<u>21 817 681</u>	<u>1 337 322</u>	<u>39 636 386</u>
<b>Charges de fonctionnement</b>					
	Ressources humaines	1 571 338	—	—	1 571 338
	Marketing et communications	600 379	—	—	600 379
	Administration	267 005	—	—	267 005
		<u>2 438 722</u>	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>2 438 722</u>
<b>Excédent des produits sur les charges avant les contributions au CHU Sainte-Justine</b>					
		<u>14 042 661</u>	<u>21 817 681</u>	<u>1 337 322</u>	<u>37 197 664</u>
<b>Contributions au CHU Sainte-Justine</b>					
	Recherche	3 535 130	10 328 879	544 295	14 408 304
	Enseignement	1 700 117	749 491	178 396	2 628 004
	Soins	1 568 554	4 139 059	35 938	5 743 551
	Grandir en santé/ Technopôle	4 755 882	3 500 000	—	8 255 882
		<u>11 559 683</u>	<u>18 717 429</u>	<u>758 629</u>	<u>31 035 741</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>					
		<u>2 482 978</u>	<u>3 100 252</u>	<u>578 693</u>	<u>6 161 923</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation CHU Sainte-Justine**  
**État de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice terminé le 31 mars 2019

				2019
Notes	Fonds général	Fonds pour projets multidis-ciplinaires	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	1 604 611	38 253 130	23 668 528	63 526 269
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 631 727	(1 059 366)	1 443 458	3 015 819
Virements	(3 478 297)	2 341 204	1 137 093	—
Soldes de fonds à la fin	<b>758 041</b>	<b>39 534 968</b>	<b>26 249 079</b>	<b>66 542 088</b>

  

				2018
Notes	Fonds général	Fonds pour projets multidis-ciplinaires	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	1 366 662	32 943 224	23 054 460	57 364 346
Excédent des produits sur les charges	2 482 978	3 100 252	578 693	6 161 923
Virements	(2 245 029)	2 209 654	35 375	—
Soldes de fonds à la fin	<b>1 604 611</b>	<b>38 253 130</b>	<b>23 668 528</b>	<b>63 526 269</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation CHU Sainte-Justine**  
**État de la situation financière**  
au 31 mars 2019

				2019	2018	
Notes	Fonds pour projets multidisciplinaires			Total	Total	
	Fonds général		Fonds de dotation			
				\$	\$	
<b>Actif</b>						
Placements et intérêts courus						
	Placements	5	74 380 427	—	74 380 427	70 193 675
	Intérêts courus		146 946	—	146 946	109 550
			<b>74 527 373</b>	<b>—</b>	<b>74 527 373</b>	<b>70 303 225</b>
	Encaisse		425 775	—	425 775	357 538
	Sommes dues par le Fonds général*		—	42 574 891	27 089 126	—
	Débiteurs		1 342 398	—	1 342 398	994 505
	Frais payés d'avance		134 190	—	134 190	101 155
	Immobilisations	6	145 292	—	145 292	126 090
			<b>76 575 028</b>	<b>42 574 891</b>	<b>27 089 126</b>	<b>71 882 513</b>
<b>Passif</b>						
	Créditeurs et charges à payer		780 066	—	780 066	828 678
	Contributions à payer au CHU Sainte-Justine		5 120 019	3 039 923	840 047	7 192 998
	Revenus des activités reportés		252 885	—	252 885	334 568
	Somme due aux autres Fonds*		69 664 017	—	—	—
			<b>75 816 987</b>	<b>3 039 923</b>	<b>840 047</b>	<b>8 356 244</b>
Engagements						
	14					
<b>Soldes de fonds</b>						
	Investis en immobilisations	7	145 292	—	—	145 292
	Affectations d'origine externe		—	30 366 104	21 249 079	51 615 183
	Affectations d'origine interne		—	9 168 864	5 000 000	14 168 864
	Non affectés	7	612 749	—	—	612 749
			<b>758 041</b>	<b>39 534 968</b>	<b>26 249 079</b>	<b>66 542 088</b>
			<b>76 575 028</b>	<b>42 574 891</b>	<b>27 089 126</b>	<b>71 882 513</b>

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne du total étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

	2019	2018
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	3 015 819	6 161 923
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	78 368	81 211
Variation de la juste valeur des placements	(1 632 050)	(298 774)
	<b>1 462 137</b>	<b>5 944 360</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Intérêts courus	(37 396)	(3 710)
Débiteurs	(347 893)	(331 007)
Frais payés d'avance	(33 035)	(35 291)
Créditeurs et charges à payer	(48 612)	42 396
Contributions à payer au CHU Sainte-Justine	1 806 991	519 750
Revenus des activités reportés	(81 683)	(33 606)
	<b>1 258 372</b>	<b>158 532</b>
	<b>2 720 509</b>	<b>6 102 892</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition nette de placements	(2 554 702)	(6 114 088)
Acquisition d'immobilisations	(97 570)	(54 466)
	<b>(2 652 272)</b>	<b>(6 168 554)</b>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<b>68 237</b>	<b>(65 662)</b>
Encaisse au début	<b>357 538</b>	<b>423 200</b>
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>425 775</b>	<b>357 538</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**1. Statuts et nature des activités**

La Fondation CHU Sainte-Justine (la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), subventionnée, à des fins médicales, charitables, éducationnelles et de recherche, le CHU Sainte-Justine, ses bénéficiaires et ses œuvres affiliées. Elle est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

**2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Comptabilité par fonds*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

i) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons et les contributions autres que ceux qui doivent être affectés, les revenus des activités de services, les revenus de placement non affectés, de même que les charges correspondantes et celles de fonctionnement. Ce fonds présente aussi les actifs et les charges afférents aux immobilisations. Ce fonds présente les ressources non affectées à la date de l'état de la situation financière.

ii) Fonds pour projets multidisciplinaires

*Affectations d'origine externe*

Le Fonds pour projets multidisciplinaires grevé d'affectations d'origine externe regroupe les dons et les contributions reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être affectés à des fins spécifiques pour des projets à moyen terme.

*Affectations d'origine interne*

Le Fonds pour projets multidisciplinaires grevé d'affectations d'origine interne regroupe les ressources affectées par le conseil d'administration à des fins spécifiques pour des projets à moyen terme. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

iii) Fonds de dotation

*Affectations d'origine externe*

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine externe regroupe les dons reçus pour lesquels les donateurs ont spécifié que ces derniers devaient être conservés à perpétuité, de même qu'une tranche ou l'intégralité des intérêts afférents lorsque spécifié par les donateurs.

*Affectations d'origine interne*

Le Fonds de dotation grevé d'affectations d'origine interne regroupe les ressources affectées par le conseil d'administration dont les revenus générés servent à la stabilité financière de la Fondation. La Fondation ne peut utiliser ces ressources à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Constatation des produits*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations externes sont constatés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés. Les apports affectés pour lesquels la Fondation ne présente pas de fonds affecté correspondant sont comptabilisés dans le Fonds général selon la méthode du report. Les apports qui ne sont grevés d'aucune affectation sont constatés dans le Fonds général. Les dotations sont comptabilisées en produits du Fonds de dotation lorsqu'elles sont reçues.

### *Dons et contributions*

Les dons et les contributions sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou lorsque leur réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons et de contributions sont portées en note aux états financiers.

### *Dons reçus sous forme de fournitures*

Les dons reçus sous forme de fournitures, évalués à la juste valeur établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

### *Dons reçus sous forme de services*

Les dons reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### *Revenus de placement*

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés et tiennent compte de la variation non réalisée de la juste valeur des placements. Ils sont comptabilisés dans les revenus de placement des différents fonds.

La Fondation a signé une entente de gestion de fonds en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007, en vertu de laquelle les intérêts générés par les placements résultant des contributions d'Opération Enfant Soleil demeurent la propriété d'Opération Enfant Soleil jusqu'à ce que les contributions soient versées au CHU Sainte-Justine. Les contributions sont versées par la Fondation au CHU Sainte-Justine lorsqu'Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui y sont rattachées sont satisfaites. La valeur des placements et de l'encaisse à la fin de l'exercice est de 3 638 030 \$ (3 809 337 \$ au 31 mars 2018).

### *Revenus des activités*

Les revenus des activités sont constatés durant l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

### *Contributions au CHU Sainte-Justine*

Les contributions au CHU Sainte-Justine sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont octroyées.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des intérêts courus qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de l'exercice dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	20 %
Matériel informatique	33 ⅓ %
Mobilier et matériel	20 %
Équipements des activités	25 %
Machines et équipements	20 %

### *Ventilation des charges*

Les différentes catégories de charges à l'état des résultats incluent des charges directes, à l'exception des salaires et des charges sociales des employés, qui sont ventilées entre les charges inhérentes aux produits pour 3 176 345 \$ (2 817 034 \$ en 2018) et les charges de fonctionnement pour 1 361 291 \$ (1 265 623 \$ en 2018). La répartition entre les deux fonctions est basée sur le temps alloué par les employés visés.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatées au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. Revenus de placement

	2019				2018
	Fonds général	Fonds pour projets multi-disciplinaires	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Intérêts	323 637	15 941	165 493	505 071	401 755
Dividendes	779 189	38 380	398 442	1 216 011	1 355 856
Variation de la juste valeur	1 045 776	51 512	534 762	1 632 050	298 774
	<b>2 148 602</b>	<b>105 833</b>	<b>1 098 697</b>	<b>3 353 132</b>	<b>2 056 385</b>

## 4. Activités de services

	2019			2018
	Stationnement	Aire de services et autres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits	6 128 735	400 743	6 529 478	6 185 739
Charges	1 037 288	129 493	1 166 781	1 153 136
	<b>5 091 447*</b>	<b>271 250</b>	<b>5 362 697</b>	<b>5 032 603</b>

\* Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, l'excédent des produits sur les charges des activités provenant du stationnement a été distribué au CHU Sainte-Justine.

## 5. Placements

	2019	2018
	\$	\$
Liquidités et quasi-liquidités		
Fonds de placement du marché monétaire	977 995	373 357
Liquidités chez le courtier et le gardien des valeurs	181 559	48 966
Dépôts à terme, à des taux variant de 1,15 % à 1,60 % (0,80 % à 1,20 % en 2018), échéant en septembre 2019	16 948 016	16 319 259
Obligations		
Fonds de placement	28 349 244	27 379 919
Actions de sociétés publiques Fonds de placement	27 923 613	26 072 174
	<b>74 380 427</b>	<b>70 193 675</b>

## 6. Immobilisations

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	209 065	148 259	60 806	10 719
Matériel informatique	239 930	199 422	40 508	29 311
Mobilier et matériel	147 927	146 647	1 280	3 708
Équipements des activités	149 113	124 003	25 110	59 054
Machines et équipements	28 536	10 948	17 588	23 298
	<b>774 571</b>	<b>629 279</b>	<b>145 292</b>	<b>126 090</b>

L'amortissement de l'exercice est de 78 368 \$ (81 211 \$ en 2018) et est inclus dans les charges inhérentes aux dons et aux contributions ainsi que dans les charges de fonctionnement.

## 7. Soldes du Fonds général

	2019			2018
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes au début	126 090	1 478 521	1 604 611	1 366 662
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(78 368)*	2 710 095	2 631 727	2 482 978
Virement	—	(3 478 297)	(3 478 297)	(2 245 029)
Acquisition d'immobilisations	97 570	(97 570)	—	—
Soldes à la fin	145 292	612 749	758 041	1 604 611

\* Ce montant correspond à l'amortissement des immobilisations.

## 8. Virements interfonds

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs et aux résolutions du conseil d'administration.

## 9. Produits et charges sous forme de fournitures

La Fondation a reçu des produits et a engagé des charges sous forme de fournitures, lesquels sont répartis comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Dons et contributions	265 330	216 631
Charges		
Charges directes engagées dans le cadre d'activités de financement et d'activités sociales	20 268	75 605
Contributions au CHU Sainte-Justine		
Fournitures	149 624	107 228
Primes d'assurance dont la Fondation est la bénéficiaire	95 438	33 798

## 10. Régime de retraite

La Fondation offre un régime de retraite à cotisations déterminées au bénéfice de ses employés. Les obligations financières de la Fondation envers ce régime sont acquittées régulièrement et, au 31 mars 2019, toutes les obligations ont été comptabilisées. La charge et le montant décaissé au cours de l'exercice s'élevaient à 106 602 \$ (97 750 \$ en 2018).

**11. Promesses de dons et de contributions à recevoir**

	Exercices se terminant le 31 mars					Total
	2020	2021	2022	2023	2024 et suivants	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds pour projets multidisciplinaires	12 038 975	9 474 546	12 284 219	5 452 034	6 261 120	45 510 894
Fonds de dotation	515 000	765 000	515 000	215 000	215 000	2 225 000
	12 553 975	10 239 546	12 799 219	5 667 034	6 476 120	47 735 894

Au 31 mars 2019, un ensemble de promesses de dons futurs devant se réaliser au décès et totalisant plus de 37 000 000 \$ (35 000 000 \$ en 2018) a été porté à la connaissance de la Fondation.

**12. Instruments financiers**

En raison de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

*Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations et des placements à court terme à taux variables. Le risque de crédit lié aux placements en obligations est limité, puisqu'en vertu de la politique de placement, les contreparties doivent être des gouvernements, des organismes gouvernementaux ou des sociétés jouissant de cotes de solvabilité élevées attribuées par des agences de notation nationales.

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée aux risques du marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition des placements.

Par l'entremise de son comité de placement, la direction a élaboré une politique de placement qui précise les modalités de placement de la Fondation. Les placements doivent être choisis et détenus conformément aux critères et aux restrictions établis dans cette politique et conformément aux lois pertinentes. La politique est revue au moins une fois par année. La politique de placement comprend les lignes directrices touchant la composition de l'actif et la répartition des risques tolérés.

*Risque de taux d'intérêt*

Les obligations détenues dans des fonds de placement portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements.

*Risque de change*

La Fondation détient des placements étrangers en dollars américains dont la juste valeur totalise 14 132 694 \$ (13 073 074 \$ en 2018). Par conséquent, elle est exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

**13. Opérations entre parties liées**

Le CHU Sainte-Justine détient un intérêt économique dans la Fondation, étant donné que la Fondation a été créée pour lui fournir de l'aide financière.

Les transactions effectuées avec le CHU Sainte-Justine, qui est un organisme lié, de même que les éléments de passif qui y sont liés, sont présentés distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception des charges de 175 699 \$ (209 124 \$ en 2018) incluses dans les charges des activités de services.

La Fondation bénéficie d'une gratuité pour l'occupation d'espaces locatifs, car l'immeuble dans lequel sont situés les bureaux de la Fondation appartient au CHU Sainte-Justine.

D'autre part, au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des frais d'honoraires, de traiteur et de gestion financière provenant d'entreprises dont certains membres du conseil d'administration sont associés ou gestionnaires. Ces transactions totalisent 86 306 \$ (71 156 \$ en 2018).

Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

**14. Engagements**

La Fondation s'est engagée envers le centre de recherche du CHU Sainte-Justine à verser une somme de 8 000 000 \$ sur une période de quatre ans, de 2016 à 2019, dont un montant de 1 000 000 \$ a été versé en 2019. Au 31 mars 2019, un solde de 1 000 000 \$ reste à payer relativement à cet engagement.

De plus, la Fondation s'est engagée à verser un montant de 2 200 000 \$ pour le projet de rénovation des locaux du 5<sup>e</sup> étage du 5757 Decelles, édifice appartenant au CHU Sainte-Justine.

Finalement, la Fondation s'est engagée à verser, pour la construction du Technopôle de la réadaptation, un montant de 10 446 234 \$. En 2019, un montant de 3 690 736 \$ a été versé et un solde de 5 255 498 \$ reste à payer relativement à cet engagement.

**15. Données financières correspondantes**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2019.



**MERCI**  **i**